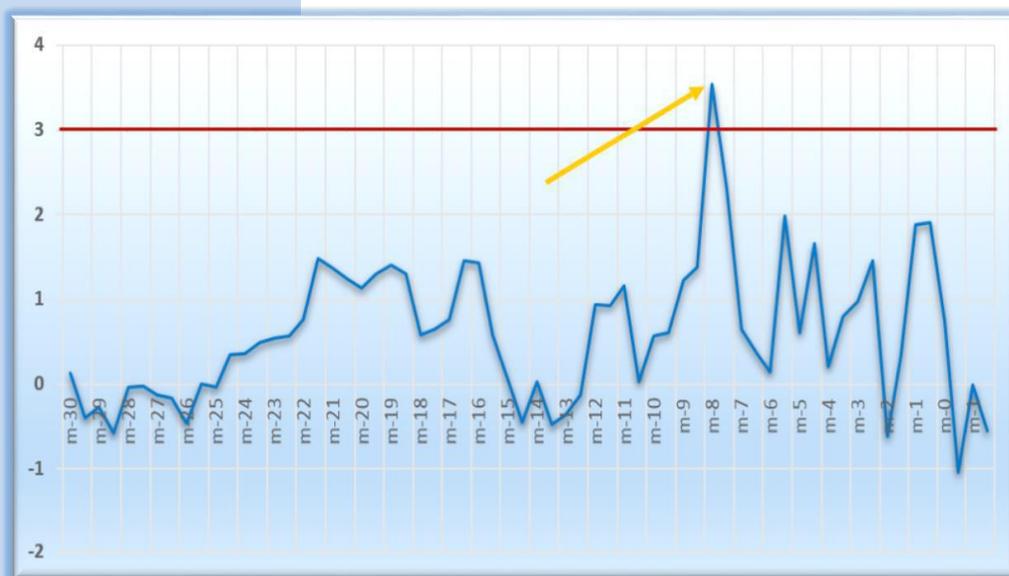




**INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE  
L'UEMOA**



**Note d'analyse du mois d'octobre 2022**

**Date de parution : novembre 2022**

## SOMMAIRE

I.	NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II.	RESUME.....	3
III.	EVOLUTION MENSUELLE.....	3
3.1	Au niveau régional.....	3
3.2	Au niveau des Etats .....	4
IV.	EVOLUTION ANNUELLE.....	9
V.	ANNEXES.....	10
	Tableau 1 : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA .....	10
	Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA .....	10
	Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois octobre 2022) (en %) .....	11
	Tableau 4 : Variation en glissement annuel par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois octobre 2022) (en %) .....	11
	Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois ( <i>m</i> ) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %) .....	11
	Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois ( <i>m</i> ) des indices des fonctions de consommation (en %).....	12
	Tableau 7: Variation en moyenne annuelle au mois ( <i>m</i> ) des indices de la nomenclature secondaire (en %) .....	12
	Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (octobre 2022 par rapport à octobre 2021) .....	13
	Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union	13

## I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

### ***L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA base 100 en 2014***

*Depuis octobre 2018, l'IHPC de l'Union a changé de base. En effet, l'UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se font à partir de cet indice base 2014 depuis janvier 2017. C'est un indice de type Laspeyres. Dans chacun des huit pays de l'Union, quatre ou cinq zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommation qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP (Classification Of Individual Consumption by Purpose). Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA, au minimum **7400** relevés sont effectués chaque mois.*

*Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA*

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaires</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

*Source : Commission de l'UEMOA*

## II. RESUME

**L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) au mois d'octobre 2022 pour l'Union est de 120,0 soit une légère hausse de 0,2% par rapport à son niveau de septembre 2022. Comparativement à son niveau de juillet 2022 et d'octobre 2021, l'indice a évolué respectivement de 1,2% et de 8,4%.**

En rythme mensuel, l'évolution de l'indice régional fait suite aux progressions des niveaux de prix au Bénin (3,5%), au Sénégal (1,4%), en Guinée-Bissau (0,7%) et en Côte d'Ivoire (0,1%). L'ampleur des hausses de prix a été amoindrie par les baisses de niveau général des prix au Niger (-1,5%), au Burkina Faso (-1,1%) et au Togo (-0,7%). Au Mali, les prix au niveau global sont demeurés quasiment stables en octobre par rapport à septembre 2022.

**Quant au taux d'inflation en moyenne annuelle au mois d'octobre 2022, il est de 7,1% au niveau régional.** En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3,0% dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant les taux d'inflation sont de 13,5% au Burkina Faso, 9,6% au Mali, 8,0% au Sénégal, 7,3% en Guinée-Bissau, 7,2% au Togo, 5,2% en Côte d'Ivoire, 4,4% au Niger et 1,5% au Bénin.

## III. EVOLUTION MENSUELLE

### 3.1 Au niveau régional

**En octobre 2022, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) s'est établi à 120,0. Ainsi, l'indice a augmenté légèrement de 0,2% par rapport au mois de septembre 2022 et de 1,2% comparativement à son niveau de juillet 2022.**

L'accroissement mensuel de l'indice régional est porté par la hausse du niveau général des prix au Bénin (3,5%), au Sénégal (1,4%), en Guinée-Bissau (0,7%) et en Côte d'Ivoire (0,1%). Les prix sont restés globalement stables au Mali. Au Togo (-0,7%), au Burkina Faso (-1,1%) et au Niger (-1,5%) le niveau général des prix a connu une baisse au cours de la période sous revue. (Cf. **Tableau 1**).

L'évolution mensuelle de l'IHPC observée en octobre 2022 au sein de l'Union émane principalement du renchérissement des produits des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,0%), « Transport » (0,6%), « Communication » (0,6%) et Articles d'habillement et chaussures » (0,3%). Toutefois, ces hausses ont été contre balancées par la baisse mensuelle du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». (Cf. **Tableau 2**).

De l'analyse selon la nomenclature secondaire, il ressort que selon la volatilité, la hausse mensuelle est en lien principalement avec le renchérissement des prix des produits de l'énergie de 2,3% et des hors produits frais et énergie de 0,3%. Par rapport au secteur de production, les prix ont progressé en octobre 2022 principalement du fait de la hausse des prix des produits du secondaire de 0,6% et dans une moindre mesure ceux du tertiaire (0,3%). En fonction de la durabilité des biens, l'augmentation du niveau général des prix émane principalement de la hausse de 0,1% du niveau des prix des biens non-durables et de 0,3% des semi-durables. (Cf. **Tableau 3**).

### 3.2 Au niveau des Etats

**Au Bénin, en octobre 2022, le niveau de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation s'est établi à 109,6 soit un bond de 3,5% en variation mensuelle. Comparativement à juillet 2022 et à octobre 2021, l'indice a respectivement augmenté de 2,3% et de 2,1%.**

L'augmentation du niveau mensuel de l'indice global en octobre 2022 fait suite principalement au renchérissement des produits pour les fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (5,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,6%), « Transport » (3,6%) et « Articles d'habillement et chaussures » (1,6%).

L'analyse de l'évolution en glissement annuel du niveau général des prix indique que selon la volatilité la progression des prix émane essentiellement de la hausse du niveau de prix des produits de l'énergie de 13,5% et des hors produits frais et énergie de 3,0% tandis que le niveau des prix pour les produits frais a régressé de 3,3%. Au regard de l'origine des produits, la montée du niveau global des prix découle de la hausse du niveau des prix des produits importés de 9,1%. Par rapport aux secteurs de production des biens et services, c'est principalement les prix des produits des secteurs secondaire et tertiaire qui ont augmenté de 6,9% et 1,3%, alors que les prix des produits du secteur primaire ont baissé de 5,5%. Lorsqu'on s'intéresse au niveau des prix selon la durabilité des produits, l'augmentation est ressortie pour le niveau des prix des biens non durables (3,1%) et des semi-durables (3,2%). (Cf. **Tableau 4**).

En octobre 2022, la hausse du niveau des prix en glissement annuel est principalement imputable à la montée du niveau des prix des fonctions « Transport » (9,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,8%) et « Articles d'habillement et chaussures » (4,0%). Cependant, sur la même période, le niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est retombé de 0,8% consécutivement à la baisse du niveau des prix des céréales non transformées de 7,9%. La hausse du niveau des prix en un an émane essentiellement du renchérissement sur la même période du niveau des prix des huiles (12,5%), du poissons frais (10,2%), des pâtes alimentaires (13,0%) et du pain (14,2%).

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation en octobre 2022 est resté stable par rapport au mois précédent en s'établissant à 1,5%.**

**Au Burkina Faso, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en octobre 2022 est de 127,5 soit une baisse de 1,1% par rapport à septembre 2022. Comparé à juillet 2022, le niveau de l'indice a diminué de 0,5%. Par rapport à sa valeur d'octobre 2021, l'indice a augmenté de 15,0%.**

En variation mensuelle, la chute du niveau global des prix du mois d'octobre 2022 est liée principalement à la baisse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,8%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,-%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,2%). On note toutefois une hausse du niveau des prix des biens et services des fonctions « Enseignement » (1,5%) et « Restaurant et hôtel » (0,5%).

L'évolution à la hausse en octobre 2022 du niveau global des prix comparativement à octobre 2021 provient de la montée du niveau des prix à tous les niveaux : produits frais (34,2%), produits de l'énergie (12,9%) et des hors produits frais et énergie (4,0%). Selon l'origine des produits, l'évolution du niveau des prix a été de 18,5% pour les produits locaux et de 5,9% pour les produits importés. En s'intéressant au secteur de production, on observe

que la variation des prix observée au niveau global découle aussi bien de l'augmentation des prix des produits du primaire (26,1%), du secondaire (7,4%) que du tertiaire (1,7%). Vu sous l'angle de la durabilité des produits, le niveau des prix des biens non-durables a évolué de 20,8 %, celui des semi-durables a augmenté de 0,5% et enfin celui des biens durables a progressé légèrement de 0,1%. (Cf. Tableau 4).

L'évolution de l'Indice global en octobre 2022 par rapport à octobre 2021 provient principalement du renchérissement des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (23,7%), « Transport » (7,2%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,0%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (9,8%). Sur cette même période, le renchérissement des céréales non transformées (39,1%), des farines, semoules et gruaux (33,0%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (27,1%) et des huiles (17,7%) sont à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**L'inflation en moyenne annuelle au mois d'octobre 2022 est de 13,5%, soit une augmentation de 1,0 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.**

**En Côte d'Ivoire, en octobre 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est demeuré stable par rapport au mois précédent avec un niveau de 118,3. Les évolutions observées en octobre 2022 en glissement trimestriel et annuel de l'indice sont respectivement de 0,7% et de 6,2%.**

La stabilité du niveau global des prix est la résultante d'une part des hausses de niveau de prix des fonctions « Transport » (2,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,1%), « Loisirs et cultures » (0,5%), « Biens et services divers » (0,8%) et d'autre part des baisses de niveau de prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,4%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,3%), « Enseignement » (-0,6%) et « Restaurant et Hôtel » (-0,6%).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités, l'augmentation en glissement annuel indique des niveaux de prix en hausse de 10,0% pour les produits frais, de 7,5% pour les produits de l'énergie et de 5,3% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix a augmenté à tous les niveaux : 6,0% pour les produits locaux et 6,3% pour les produits importés. En fonction du secteur de production, les niveaux des prix des biens et services ont progressé de 8,4% pour le primaire, 5,6% pour le secondaire et de 5,3% pour le tertiaire. Pour ce qui est de la durabilité des biens, les prix ont augmenté de 8,5% pour les biens non-durables et de 2,7% pour les biens semi-durables, mais ont baissé de 2,2% pour les biens durables.

En octobre 2022, c'est principalement la hausse des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,6%), « Transport » (10,4%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (7,0%) et « Restaurant et hôtel » (5,8%) qui est à l'origine de l'évolution observée sur le niveau général des prix comparativement à octobre 2021. Sur cette même période, c'est le renchérissement des sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a. (23,4%), des poissons frais (12,5%), des céréales non transformées (5,8%), de la viande de bœuf (7,8%), de l'huile (22,1%) et des légumes frais en fruits ou racine (8,9%) qui est à l'origine de la hausse du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 5,2% en octobre 2022, soit une légère augmentation de 0,1 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.**

**En Guinée-Bissau, pour le mois d'octobre 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est monté de 0,7% en variation mensuelle pour se situer à 122. Comparé à son niveau de juillet 2022 et d'octobre 2021, l'indice a respectivement progressé de 1,9% et 8,5%.**

La progression mensuelle du niveau global des prix résulte de la réduction du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,8%) et de la hausse du niveau des prix de la fonction « Logement, eau, électricité et autres combustibles » (2,4%).

Au regard de la volatilité, la montée du niveau global des prix en glissement annuel découle du renchérissement des produits des différentes rubriques de la nomenclature avec 9,4% pour les hors produits frais et énergie. Selon la provenance des biens et services, la hausse du niveau général des prix fait suite à celle du niveau des prix des produits locaux de 9,2%, et des produits importés de 8,5%. Tenant compte du secteur de production, ce sont les hausses aussi bien des prix des produits des secteurs primaire, secondaire que tertiaire qui ont impulsé la montée du niveau global. Selon la durabilité des biens, ce sont les biens non-durables (10,1%), les biens semi-durables (8,6%) et les biens durables (1,5%) qui ont entraîné l'augmentation en glissement annuel de l'Indice. (Cf. Tableau 4).

En octobre 2022, c'est essentiellement la hausse des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (9,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (27,0%) et « Transport » (15,0%) qui sont à l'origine de la montée du niveau des prix observés par rapport à octobre 2021. La hausse du niveau des prix de la première fonction sur cette période est essentiellement due à l'augmentation des prix des céréales non transformées (13,9%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (19,4%), des légumes secs et oléagineux (53,4%), des huiles (19,9%), de la viande de bœuf (26,0%) et Tubercules et plantain (19,5%).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 7,3% en octobre 2022, ce qui correspond à une augmentation de 0,3 point de pourcentage par rapport à son niveau du mois précédent.**

**Au Mali, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois d'octobre 2022 est resté stable comparativement au mois précédent avec un niveau affiché de 120,0. Il marque ainsi, une hausse de 2,5% par rapport au mois de juillet 2022 et de 10,2% par rapport à la même période de l'année 2021.**

En octobre 2022, la stabilité du niveau global des prix est la résultante d'une part du renchérissement des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%) et d'autre part de la baisse des niveaux des prix des « Transport » (-4,2%) et des « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-1,2%)

La progression observée en un an sur le niveau général des prix fait suite au renchérissement des produits frais de 19,7%, des produits de l'énergie de 14,0% et des hors produits frais et énergie de 5,4%. Par rapport à l'origine des produits, la hausse des prix provient aussi bien du renchérissement des biens et services locaux (10,4%) et de celui des biens importés (8,0%). S'agissant de l'évolution du niveau des prix des produits selon leur secteur de production, elle fait suite à la progression des produits du primaire (17,1%) et du secondaire (6,2%). Au regard de la durabilité des biens, la hausse a été observée pour les biens non durables (14,2%) et les semi-durables (5,0%). Pour les biens durables (-4,7%) et les services (-2,8%), leur niveau de prix a diminué sur cette même période.

Toujours en progression annuelle, l'augmentation observée du niveau global fait suite à la hausse des niveaux de prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (16,3%), « Transport » (6,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (6,8%) et « Loisirs et culture » (13,6%). L'évolution de la première fonction fait suite à la montée des prix des céréales non transformées (37,2%), des pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries (50,7%) et des huiles (15,3%).

**L'inflation en moyenne annuelle se situerait à 9,6% en octobre 2022. Soit une évolution de 0,6 point de pourcentage par rapport à son niveau de septembre 2022.**

**Au Niger, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation en octobre 2022 est de 112,5. Son niveau a baissé de 1,5% comparativement à son niveau de septembre 2022. Par rapport aux mois de juillet 2022 et d'octobre 2021, les prix ont respectivement diminué de 2,0% et progressé de 3,0%.**

La régression du niveau général des prix en octobre 2022, par rapport au mois précédent, est principalement imputable à la baisse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,1%) et « Enseignement » (-0,1%).

De l'analyse selon la volatilité, il ressort que la variation en glissement annuel de l'Indice global découle de l'augmentation du niveau des prix des produits frais (2,7%), des produits de l'énergie (0,7%) et des hors produits frais et énergie (4,0%). Selon la provenance des biens et services, le niveau des prix est monté aussi bien pour les produits locaux que les produits importés. De l'observation selon le secteur de production, il ressort que les niveaux des prix ont progressé de 3,2% pour les secteurs primaire et secondaire et de 1,5% pour le secteur tertiaire. Au regard de la durabilité, la hausse globale de l'indice fait suite à celle des biens non-durables (3,6%), des biens semi-durables (2,6%) et des biens durables (2,5%).

La variation de l'indice global en glissement annuel est en lien avec l'évolution des indices des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,0%), « Articles d'habillement et chaussures » (2,9%), « Transport » (1,2%), « Santé » (3,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,1%) et « Restaurant et hôtel » (1,8%). La montée du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » fait suite à celle des prix des pains (13,7%), volailles (16,4%), poissons et autres produits séchés ou fumés (15,4%), huiles (10,0%), légumes frais en fruits ou racine (8,1%) et des laits infantiles et farines lactées pour bébé (12,2%).

**En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 4,4% en octobre 2022 soit une légère baisse de 0,1 point de pourcentage comparativement au mois précédent.**

**Au Sénégal, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois d'octobre 2022 s'est établi à 127,9, soit une hausse de 1,4 % en variation mensuelle. Comparé à son niveau de juillet 2022 et d'octobre 2021, l'indice a respectivement augmenté de 4,7% et de 13,0%.**

L'évolution mensuelle de l'indice global fait suite à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,6%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,6%), « Communication » (4,1%) et « Articles d'habillement et chaussures » (1,0%).

En rythme annuel, le niveau des prix des produits frais a augmenté de 24,6%, celui des produits de l'énergie de 7,4% et celui des hors produits frais et énergie de 8,1%. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix en variation annuelle a été observée aussi bien pour les produits locaux (14,7%) que ceux importés (8,7%).

*Selon le secteur de production, la montée des prix s'est ressentie à tous les niveaux : primaire (20,4%), secondaire (8,5%) et tertiaire (3,4%). Au regard de la durabilité des biens, le niveau des prix a augmenté de 18,3% pour les biens non durables, de 4,5% pour les biens semi-durables et de 8,1% pour les biens durables.*

*En glissement annuel, au mois d'octobre 2022, la hausse de l'IHPC découle principalement des évolutions de prix enregistrées pour les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (19,5%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (5,7%), « Loisirs et culture » (15,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (5,3%), « Restaurant et hôtel » (7,9%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (5,2%). Pour ce qui est de la progression de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », elle découle principalement de celle des prix des céréales non transformées (23,9%), des poissons frais (31,5%), des poissons et autres produits séchés ou fumés (22,3%), des légumes frais en fruit ou racine (25,0%), des huiles (17,3%), des tubercules et plantains (30,5%) et des pâtes alimentaires (33,4%).*

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle est à 8,0 % en octobre 2022, soit une augmentation de 0,8 point de pourcentage par rapport au mois précédent.**

**Au Togo, en octobre 2022, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation affiche un niveau de 119,7 traduisant une baisse de 0,7% en variation mensuelle. Comparé à son niveau de juillet 2022 et d'octobre 2021, l'indice a respectivement diminué de 0,7% et augmenté de 7,2%.**

*L'évolution mensuelle à la baisse du niveau général des prix fait suite principalement à la diminution des prix des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,5%) et « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,3%). Toutefois, des hausses sont observées au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,6%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (0,6%).*

*En octobre 2022, au regard de la volatilité des produits, c'est la montée simultanée en glissement annuel des niveaux de prix des produits de l'énergie (26,2%), des hors produits frais et énergie (6,8%) et des produits frais (1,8%) qui a entraîné celle du niveau global des prix. Relativement à la provenance des biens et services, les niveaux de prix sont tous en hausse avec des variations de 4,9% pour les produits locaux et 12,5% pour les produits importés. Du point de vue de la classification selon le secteur de production des biens et services, l'augmentation du niveau général des prix émane essentiellement de la hausse des prix des produits du secondaire (9,4%) et du tertiaire (5,0%). Au regard de la durabilité des biens, tous les niveaux des prix sont en hausse : biens non-durables (8,4%), les semi-durables (6,7%) et les durables (2,8%).*

*Les variations du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (6,1%), « Transport » (17,8%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (11,4%), « Restaurant et hôtel » (6,1%), et « Articles d'habillement et chaussures » (7,2%) expliquent en grande partie l'importante hausse en glissement annuel de l'IHPC du Togo. La progression du niveau des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » en un an est occasionnée principalement par l'évolution des prix des huiles (40,9%), des légumes secs et oléagineux (13,8%), des pains (38,3%), des pâtes alimentaires (17,0%) et des volailles (17,7%).*

**Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi à 7,2% en octobre 2022 soit une augmentation de 0,1 point de pourcentage par rapport à septembre 2022.**

#### IV. EVOLUTION ANNUELLE

**En octobre 2022, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression estimée à 8,4% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau d'octobre 2021.** Sur cette même période, les prix sont montés dans la grande majorité des pays de l'Union. Ainsi, les différentes variations par ordre décroissant enregistrées sont de **15,0% au Burkina Faso**, 13,0% au Sénégal, 10,0% au Mali, 8,5% en Guinée-Bissau, 7,2% au Togo, 6,2% en Côte d'Ivoire, 3,0% au Niger et 2,1% au Bénin. (Cf. **Graphique 1**). En ce qui concerne particulièrement les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », entre octobre 2021 et octobre 2022, leur niveau de prix a progressé de 13,2%. (Cf. **Graphique 2**).

**Le taux d'inflation en moyenne annuelle au mois d'octobre 2022 est de 7,1% au niveau régional.** En effet, l'inflation en moyenne annuelle est supérieure à 3,0% dans la quasi-totalité des Etats membres de l'Union. Ainsi, par ordre décroissant les taux d'inflation sont de 13,5% au Burkina Faso, 9,6% au Mali, 8,0% au Sénégal, 7,3 en Guinée-Bissau, 7,2% au Togo, 5,2% en Côte d'Ivoire, 4,4% au Niger et 1,5% au Bénin. (Cf. **Tableau 5**).

**L'inflation régionale en moyenne annuelle au mois d'octobre 2022 est tirée principalement par l'évolution du niveau des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (12,2%)** et dans une moindre mesure, par l'accroissement du niveau des prix pour les produits des autres fonctions de consommation: « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (5,3%), « Transport » (4,7%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,5%), « Restaurant et Hôtel » (3,0%), « Biens et services divers » (2,8%) , « Loisir et culture » (2,5%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (2,1%), et « Articles d'habillement et chaussures » (2,3%) (Cf. **tableau 6**).

Vu sous l'angle de la nomenclature secondaire, l'inflation régionale est tirée aussi bien par les produits frais, les produits de l'énergie que les hors produits frais et énergie qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 14,3%, 5,7% et 4,7%. Selon le secteur de production des biens et services, la hausse des prix est affichée à tous les niveaux : 12,7% pour le primaire, 5,3% pour le secondaire et 2,5% pour le tertiaire. Quant à la durabilité des biens, ce sont essentiellement les biens non-durables et les semi-durables qui tirent à la hausse le niveau général des prix avec des évolutions respectives de 10,1% et de 2,3% en octobre 2022. (Cf. **tableau 7**).

## V. ANNEXES

**Tableau 1** : Evolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

PAYS	PONDERATIONS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		oct-21	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	107,3	107,1	106,0	105,9	<b>109,6</b>	3,5	2,3	2,1
BURKINA FASO	1258	110,9	128,1	128,5	128,9	<b>127,5</b>	-1,1	-0,5	15,0
COTE D'IVOIRE	3131	111,4	117,4	118,0	118,0	<b>118,3</b>	0,3	0,7	6,2
GUINEE- BISSAU	141	112,4	119,7	121,7	121,2	<b>122,0</b>	0,7	1,9	8,5
MALI	1428	108,9	117,1	119,5	120,0	<b>120,0</b>	0,0	2,5	10,2
NIGER	1111	109,2	114,7	115,3	114,1	<b>112,5</b>	-1,5	-2,0	3,0
SENEGAL	1491	113,2	122,1	124,8	126,2	<b>127,9</b>	1,4	4,7	13,0
TOGO	681	111,6	120,5	120,9	120,5	<b>119,7</b>	-0,7	-0,7	7,2
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>110,7</b>	<b>118,6</b>	<b>119,6</b>	<b>119,7</b>	<b>120,0</b>	<b>0,2</b>	<b>1,2</b>	<b>8,4</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 2** : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		oct-21	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	117,8	131,9	133,5	133,6	<b>133,4</b>	-0,1	1,2	13,2
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	116,3	122,1	122,7	124,5	<b>124,1</b>	-0,4	1,7	6,7
Articles d'habillement et chaussures	703	105,7	109,1	109,4	109,4	<b>109,7</b>	0,3	0,6	3,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	108,2	112,0	113,2	113,5	<b>114,6</b>	1,0	2,3	5,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	106,4	108,7	109,0	109,1	<b>109,3</b>	0,2	0,6	2,7
Santé	423	104,8	107,8	107,5	106,9	<b>107,0</b>	0,1	-0,8	2,1
Transports	892	102,3	108,1	109,7	109,9	<b>110,6</b>	0,6	2,3	8,1
Communication	487	96,9	96,5	96,5	96,5	<b>97,1</b>	0,6	0,6	0,2
Loisirs et culture	254	103,6	109,2	109,4	109,6	<b>110,1</b>	0,5	0,8	6,2
Enseignement	231	108,5	108,9	108,9	109,2	<b>109,5</b>	0,3	0,6	0,9
Restaurant et Hôtel	639	108,7	112,5	113,6	113,8	<b>113,6</b>	-0,1	1,0	4,5
Biens et services divers	444	107,7	110,2	110,4	110,7	<b>111,4</b>	0,7	1,1	3,5
<b>UEMOA</b>	<b>10000</b>	<b>110,7</b>	<b>118,6</b>	<b>119,6</b>	<b>119,7</b>	<b>120,0</b>	<b>0,2</b>	<b>1,2</b>	<b>8,4</b>
<b>Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	<b>5753,7</b>	<b>108,2</b>	<b>109,1</b>	<b>109,7</b>	<b>109,9</b>	<b>110,4</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>2,0</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 3** : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois octobre 2022) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	6,8	-2,6	-0,5	-0,6	-0,1	-3,1	2,2	-4,8	<b>-0,5</b>
Energie	11,3	-0,1	4,2	1,2	-1,4	-0,1	2,9	0,2	<b>2,3</b>
<b>Hors produits frais et énergie</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>
Local	3,9	-1,4	0,3	0,0	0,2	-2,1	1,6	-1,5	<i>nd</i>
Importé	2,9	-0,2	0,1	1,6	-0,3	-0,9	0,9	1,2	<i>nd</i>
Primaire	6,4	-2,7	0,1	-0,6	0,1	-3,3	2,1	-4,6	<b>-0,3</b>
Secondaire	5,7	0,3	0,3	1,3	0,4	-1,7	0,7	-0,1	<b>0,6</b>
Tertiaire (services)	0,3	0,3	0,4	0,0	-1,1	0,1	0,8	0,3	<b>0,3</b>
Non durable	6,8	-1,6	0,3	0,7	0,2	-2,1	1,8	-1,4	<b>0,1</b>
Semi Durable	1,1	0,0	0,1	0,7	0,0	0,2	0,8	0,5	<b>0,3</b>
Durable	0,0	0,0	-0,5	0,0	-7,5	0,3	0,0	0,2	<b>-0,9</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 4** : Variation en glissement annuel par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois octobre 2022) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produit frais	-3,3	34,2	10,0	5,8	19,7	2,7	24,6	1,8	<b>15,5</b>
Energie	13,5	12,9	7,5	43,3	14,0	0,7	7,4	26,2	<b>10,9</b>
<b>Hors produits frais et énergie</b>	<b>3,0</b>	<b>4,0</b>	<b>5,3</b>	<b>9,4</b>	<b>5,4</b>	<b>4,0</b>	<b>8,1</b>	<b>6,8</b>	<b>5,4</b>
Local	-0,4	18,5	6,0	9,2	10,4	2,4	14,7	4,9	<i>nd</i>
Importé	9,1	5,9	6,3	8,5	8,0	2,5	8,7	12,5	<i>nd</i>
Primaire	-5,5	26,1	8,9	10,5	17,1	3,2	20,4	1,2	<b>14,5</b>
Secondaire	6,9	7,4	5,6	11,3	6,2	3,2	8,5	9,4	<b>6,7</b>
Tertiaire (services)	1,3	1,7	5,3	5,6	-2,8	1,5	3,4	5,0	<b>3,2</b>
Non durable	3,1	20,8	8,5	10,1	14,2	3,6	18,3	8,4	<b>11,8</b>
Semi Durable	3,2	0,5	2,7	8,6	5,0	2,6	4,5	6,7	<b>3,3</b>
Durable	-0,3	0,1	-2,2	1,5	-4,7	2,5	8,1	2,8	<b>1,1</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 5** : Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %)

PAYS	Pondération	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22
BENIN	760	2,9	2,3	2,0	1,9	1,5	<b>1,5</b>
BURKINA FASO	1258	7,8	9,0	10,2	11,5	12,5	<b>13,5</b>
COTE D'IVOIRE	3131	4,6	4,7	4,9	5,0	5,1	<b>5,2</b>
GUINEE-BISSAU	141	5,6	6,1	6,3	6,7	7,0	<b>7,3</b>
MALI	1428	6,2	6,7	7,5	8,5	9,1	<b>9,6</b>
NIGER	1111	4,5	4,6	4,6	4,5	4,5	<b>4,4</b>
SENEGAL	1491	4,4	5,0	5,7	6,4	7,2	<b>8,0</b>
TOGO	681	6,9	7,0	6,9	6,9	7,1	<b>7,2</b>
<b>UNION</b>	<b>10000</b>	<b>5,2</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>	<b>6,4</b>	<b>6,7</b>	<b>7,1</b>
Ecart type		1,6	2,0	2,4	2,9	3,3	<b>3,6</b>

Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 6** : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %)

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	9,4	9,9	10,5	11,2	11,7	12,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	3,9	4,3	4,4	4,5	4,9	5,3
Articles d'habillement et chaussures	703	1,4	1,6	1,7	1,8	2,0	2,3
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	3,2	3,2	3,4	3,8	4,1	4,5
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,7	1,8	1,9	2,0	2,0	2,1
Santé	423	1,3	1,2	1,4	1,4	1,4	1,5
Transport	892	1,8	2,3	2,9	3,5	4,1	4,7
Communication	487	1,3	1,1	0,9	0,7	0,5	0,3
Loisir et culture	254	0,7	0,7	1,4	1,9	2,1	2,5
Enseignement	231	1,5	1,4	1,3	1,1	1,1	1,0
Restaurant et hôtel	639	1,9	2,0	2,2	2,4	2,7	3,0
Biens et services divers	444	2,3	2,5	2,5	2,6	2,7	2,8
<b>Total</b>	<b>10000</b>	<b>5,2</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>	<b>6,4</b>	<b>6,7</b>	<b>7,1</b>

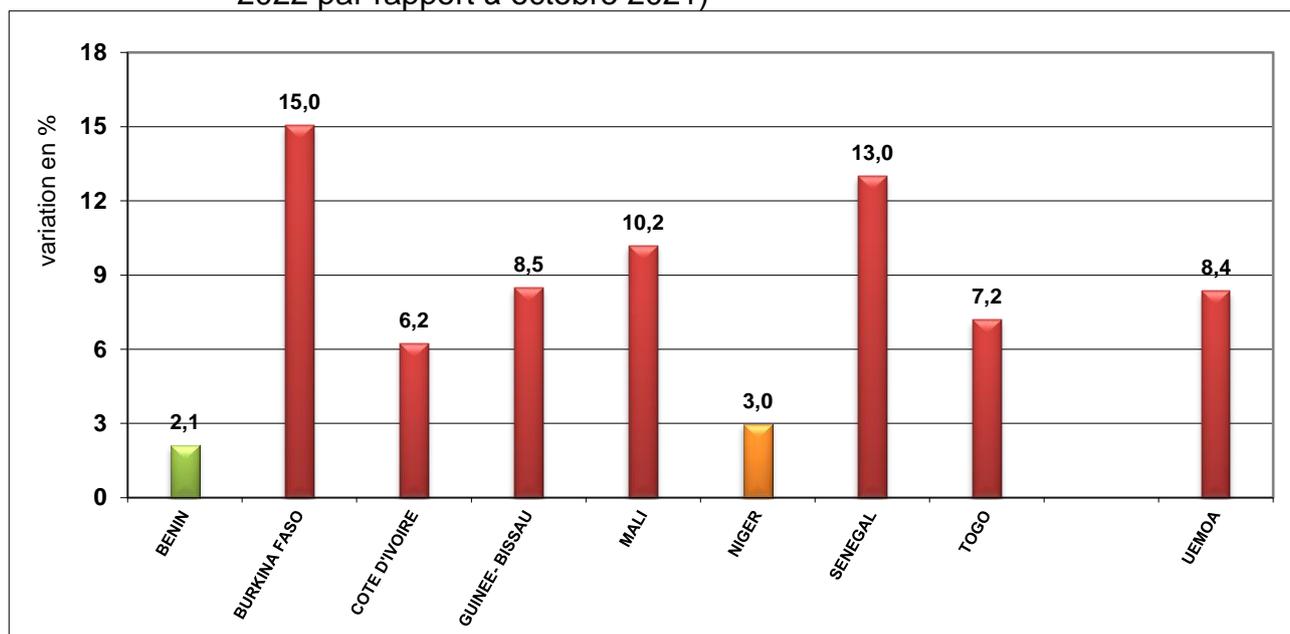
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Tableau 7**: Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %)

Libellé	Pondération	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22
Produit frais	2425,2	10,2	11,0	11,8	12,8	13,6	14,3
Energie	721,4	2,3	2,6	3,1	3,9	4,6	5,7
<b>Hors produits frais et énergie</b>	<b>6853,4</b>	<b>3,8</b>	<b>4,0</b>	<b>4,2</b>	<b>4,4</b>	<b>4,5</b>	<b>4,7</b>
Primaire	2893,6	9,0	9,7	10,5	11,4	12,0	12,7
Secondaire	4170,8	4,1	4,3	4,5	4,8	5,1	5,3
Tertiaire (services)	2935,6	2,1	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5
Non durable	5596,8	7,5	8,0	8,5	9,1	9,6	10,1
Semi Durable	1250,5	1,7	1,8	1,9	2,0	2,2	2,3
Durable	464,8	0,6	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0

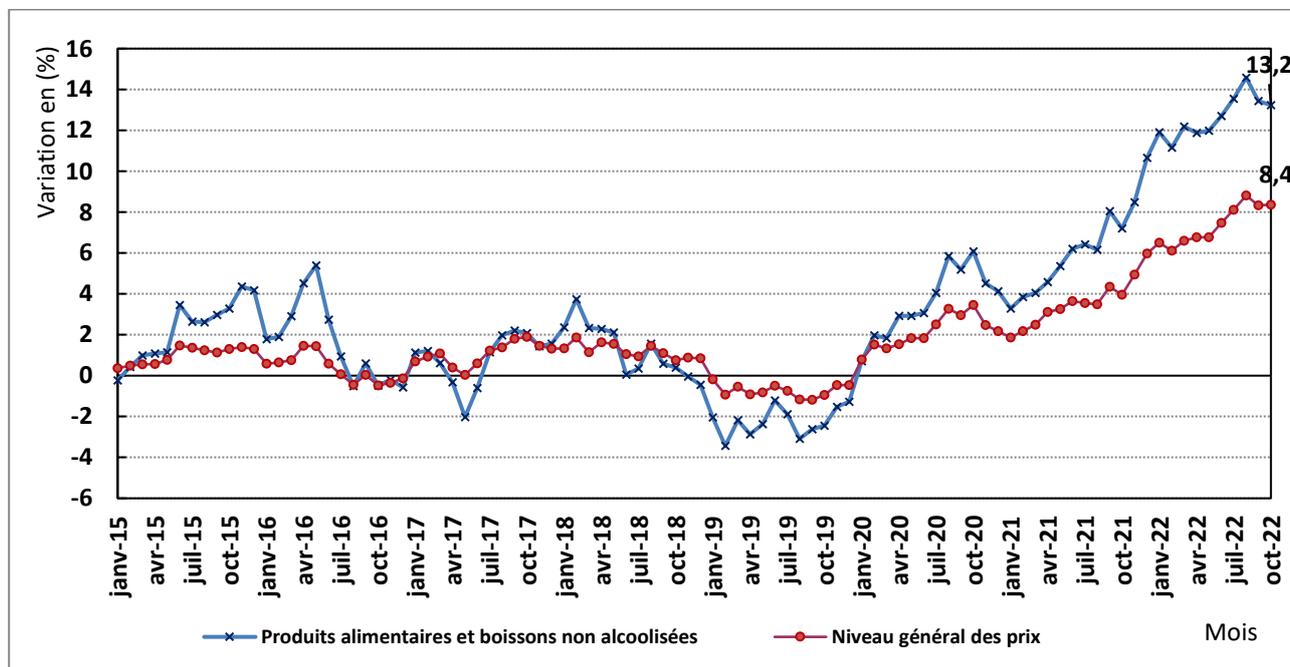
Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 1** : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (octobre 2022 par rapport à octobre 2021)



Source : INS/Commission de l'UEMOA

**Graphique 2** : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union



Source : INS/Commission de l'UEMOA